

MODIFICATION N° 2

datée du 29 juillet 2024

apportée au prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity^{MD} daté du 25 avril 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024

(le « prospectus simplifié »)

à l'égard des :

actions des séries A, B et F de la Catégorie Fidelity Europe

(le « Fonds »)

Le prospectus simplifié est modifié afin de donner avis aux investisseurs des modifications suivantes :

- 1) les gestionnaires de portefeuille Matthew Siddle et Helen Powell quitteront leurs fonctions de gestion de portefeuille du Fonds Fidelity Europe, le fonds sous-jacent du Fonds. Matthew Siddle se retirera de ses fonctions au sein du fonds sous-jacent le 30 septembre 2024 ou autour de cette date, tandis qu'Helen Powell mettra fin à son affectation à l'égard du fonds sous-jacent le 31 juillet 2024 ou autour de cette date; et
- 2) à compter du 1^{er} septembre 2024, les gestionnaires de portefeuille Sam Morse et Aruna Karunathilake assumeront les fonctions de gestion de portefeuille du fonds sous-jacent du Fonds.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ

La modification technique qu'il faut apporter au prospectus simplifié pour effectuer cette modification est énoncée ci-après :

1. Responsabilité de l'administration des Fonds

- a) L'information fournie dans le tableau présenté à la rubrique « Conseillers en valeurs », à partir de la page 7, est modifiée comme suit :

La partie du tableau présentant les gestionnaires de portefeuille de la Catégorie Fidelity Europe, à la page 9, est supprimée en entier et remplacée par ce qui suit :

Fonds	Fonds sous-jacent	Nom de la personne et de la société
Catégorie Fidelity Europe	Fonds Fidelity Europe	Matthew Siddle* CFA, M.A. (gestionnaire principal) (FIL)
		Helen Powell** M. Ing., CFA (cogestionnaire) (FIL)

- b) Les notes suivantes sont ajoutées à la suite du tableau, à la page 9:

« * À compter du 30 septembre 2024, Matthew Siddle se retirera de ses fonctions au sein du Fonds. Les gestionnaires de portefeuille Sam Morse et Aruna Karunathilake assumeront les fonctions de gestion de portefeuille du fonds sous-jacent du Fonds dès le 1^{er} septembre 2024.

** À compter du 31 juillet 2024, Helen Powell mettra fin à son affectation à l'égard du Fonds. »

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation en valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'un OPC que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de votre souscription que vous pouvez exercer dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de votre ordre de souscription.

Dans certaines provinces et certains territoires, la législation en valeurs mobilières vous permet également de demander la nullité d'un contrat de souscription de titres d'un OPC et d'obtenir un remboursement, ou de poursuivre en dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la législation en valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

ATTESTATION DU FONDS

DATE : 29 juillet 2024

La présente modification n° 2 datée du 29 juillet 2024 apportée au prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity^{MD} daté du 25 avril 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Gordon Thomson* »

GORDON THOMSON

Chef de la direction

La Société de Structure de Capitaux
Fidelity

« *Jason Louie* »

JASON LOUIE

Chef des finances

La Société de Structure de Capitaux
Fidelity

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA SOCIÉTÉ DE STRUCTURE DE CAPITAUX FIDELITY

« *Roderick J. McKay* »

RODERICK J. MCKAY

Administrateur

« *Karl Ewoniak* »

KARL EWONIAK

Administrateur

ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DU FONDS

DATE : 29 juillet 2024

La présente modification n° 2 datée du 29 juillet 2024 apportée au prospectus simplifié de La Société de Structure de Capitaux Fidelity^{MD} daté du 25 avril 2024, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 16 mai 2024, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« *Robert Lloyd Strickland* »

ROBERT LLOYD STRICKLAND

Chef de la direction

Fidelity Investments Canada s.r.i.

« *Philip McDowell* »

PHILIP McDOWELL

Chef des finances, Fidelity Canada

Fidelity Investments Canada s.r.i.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DU FONDS

« *Barry Myers* »

BARRY MYERS

Administrateur

« *Russell Kaunds* »

RUSSELL KAUNDS

Administrateur